

L'INITIATIVE DE LA FRANCOPHONIE POUR DES VILLES DURABLES

**Une approche systémique de la Ville
pour des stratégies urbaines
durables**

Une initiative cofondée
par l'Institut de la Francophonie pour
le Développement Durable (IFDD),
organe subsidiaire de l'Organisation
Internationale de la Francophonie
(OIF), et l'association
ENERGIES 2050.



Contexte : Autant de défis que d'opportunités

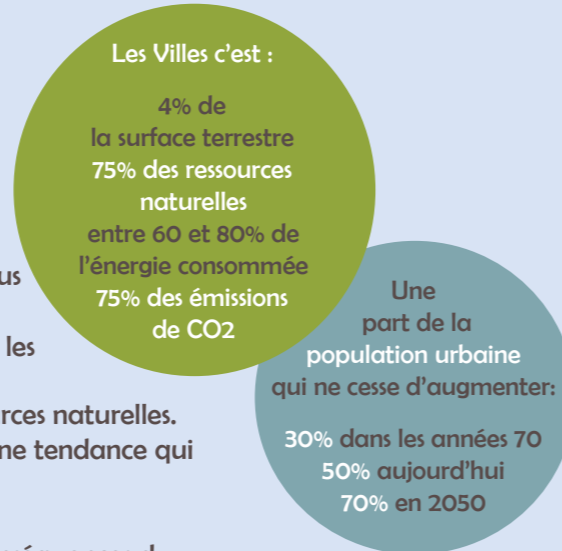
Ville et monde, un même destin

De nombreux analystes considèrent que les Villes détiennent les clés des plus grands défis planétaires et que leur futur conditionnera le futur même de notre civilisation. Bien que ne représentant que 4% de la surface terrestre, les Villes concentrent en effet une grande partie de l'activité humaine et sont à l'origine d'une pression non négligeable sur l'environnement et les ressources naturelles. D'autant plus que la part de population urbaine ne cesse d'augmenter, une tendance qui devrait se renforcer encore dans les prochaines années.

Dans ce rôle clé, les Villes se retrouvent face à de multiples défis que les conséquences du changement climatique ne font que renforcer et exacerber. Pour les villes du Sud, déjà confrontées à un retard significatif en termes d'équipements et d'aménagements, les défis sont d'autant plus importants que ces pays sont confrontés à une croissance urbaine plus marquée, un mitage géographique plus rapide, un processus de décentralisation plus récent et un manque de moyens significatif. Si la problématique des Villes est la même partout, les conditions politiques et les réponses à apporter sont différentes.

Il est désormais acquis que l'échelle locale est incontournable dans la mise en œuvre de la plupart des politiques de développement durable mais aussi de lutte contre le changement climatique. Les Villes sont les dépositaires d'importantes responsabilités et disposent de nombreuses opportunités pour améliorer leurs performances dans les domaines qui relèvent de leurs compétences (planification urbaine, occupation des sols, transports communs, gestion des déchets,...). La politique locale se doit d'insuffler la bonne direction ainsi que d'encourager les partenariats pour démultiplier les moyens disponibles.

Enfin, les Villes ont le potentiel d'être de véritables terrains d'expérimentation du développement durable et des technologies vertes. Corollaire d'une stratégie réussie, les Villes deviendraient alors des pôles d'attraction pour des métiers à forte valeur ajoutée et des entreprises de pointe et par effet d'entraînement pourraient être à l'origine de la création de nombreux emplois verts décents.



Des énergies à fédérer, mutualiser et optimiser

On compte aujourd'hui une multitude d'actions et de programmes dédiés à l'espace urbain, reposant sur des méthodologies variées et portés par un nombre significatif d'acteurs et de bailleurs de fonds. Si cette diversité constitue une véritable richesse, elle contribue cependant à un manque de lisibilité et rend difficile la duplication des actions et la généralisation des bonnes pratiques. Bien que les Villes diffèrent de par leur taille, leurs caractéristiques géographiques ou encore leurs contextes socio-économiques, elles restent confrontées à des barrières similaires dans la mise en place de stratégies de développement durable. Ceci invite à l'élaboration d'outils accessibles à tous, à la capitalisation des expériences réussies ainsi qu'à la mutualisation des savoirs.

Parmi la multitude d'initiatives existantes, rares sont celles qui se basent sur des accords contraignants et les méthodologies utilisées ne sont pas toujours explicites. Cela ne permet donc pas de vérifier la durabilité des actions. Par ailleurs, les acteurs et les programmes qui traitent de la question de la durabilité de l'espace urbain sont de plus en plus nombreux et leurs objectifs sont très souvent identiques dans l'ambition et dans les modalités d'intervention annoncées. Il en résulte une inévitable concurrence pour accéder aux moyens financiers disponibles, très largement insuffisants par rapport aux défis.

Enfin, les différentes actions mises en place s'inscrivent généralement dans le cadre de programmes thématiques et/ou géographiques et interviennent donc de manière assez spécifique. Pourtant, toute décision touchant une partie de la Ville a des impacts plus ou moins directs sur d'autres parties voire sur son ensemble. Les Villes sont constituées de systèmes intégrés et interdépendants, organisés selon des schémas complexes et de nature très variée ; il est donc indispensable d'aborder la problématique des Villes durables selon une approche holistique, aussi bien au niveau de l'analyse des défis que dans la recherche des réponses à apporter.

Présentation de l'Initiative

La genèse

L'initiative de la Francophonie pour des Villes durables s'inscrit dans la continuité du programme « Ville, Energie et Environnement » mis en place par l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF) entre 2005 et 2011. L'originalité de ce programme tenait en grande partie à sa capacité à prendre en compte la diversité d'une Ville tout en ciblant des stratégies d'actions sur les deux volets « facilement » identifiables que sont l'énergie et l'environnement. Suite à son évaluation réalisée en 2011, l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), nouvelle appellation de l'IEPF, et ENERGIES 2050 ont décidé de poursuivre l'aventure ensemble. Ils ont conçu une nouvelle initiative dont l'objet est d'appréhender l'environnement construit selon une approche systémique.

L'espace francophone porte en lui une identité culturelle et historique propice à des actions concertées à même de contribuer à répondre aux enjeux globaux que rencontrent nos sociétés. La composante « Francophonie » doit ainsi être le ciment de l'Initiative dans sa première phase, l'ambition étant d'aboutir à une démarche applicable universellement.

L'Initiative, une approche systémique pour des stratégies urbaines durables

Comme indiqué ci-dessus, un nombre significatif d'initiatives ou de programmes dédiés à la Ville existent et sont en cours au niveau international. L'Initiative de la Francophonie pour des Villes durables désire s'en inspirer afin de tirer les enseignements de chacun d'eux et de pouvoir se concentrer sur la mise en place d'un programme aussi opérationnel que possible, inspiré par une vision systémique de l'environnement construit.

Pour ce faire, l'Initiative désire résolument s'appuyer sur les démarches en cours et construire des partenariats inspirés et complémentaires. En inscrivant la multitude d'actions et de programmes existants au sein d'une approche systémique de la Ville, l'Initiative cherche à donner de la cohérence et de la lisibilité aux énergies fournies, tout en les optimisant.

A l'aide d'une ligne de conduite méthodologique, l'Initiative souhaite aboutir à des résultats concrets et mesurables ainsi que faciliter la répliquabilité de ceux-ci. En d'autres mots, il s'agit d'élaborer un ensemble d'indicateurs, véritables dénominateurs communs à la base de la transposition d'une démarche d'une Ville à une autre. L'objet de l'Initiative de la Francophonie pour des Villes durables est de susciter la mise en œuvre d'une stratégie urbaine durable et d'apporter des réponses concrètes à des situations critiques face à des moyens presque systématiquement sous dimensionnés.



Une organisation matricielle, pour une Initiative au plus proche de la mise en oeuvre

Au regard de ce qui précède, chacun aura compris que la stratégie d'action de l'Initiative de la Francophonie pour des Villes durables s'articulera autour de partenariats aussi variés que complémentaires et devra s'appuyer sur les actions et initiatives existantes. En pratique, il s'agit ni plus ni moins que de construire un puzzle dans lequel chaque pièce, tout en étant indépendante et indispensable, n'a d'utilité que lorsqu'elle se trouve connectée aux autres selon une organisation planifiée, optimisée et cohérente.

Pour ce faire, l'Initiative s'articulera selon les 5 piliers suivants complémentaires :

1. fédérer et mutualiser
2. comprendre et partager pour des villes inspirées en devenir
3. mettre en oeuvre des programmes d'action à la carte,
4. financer la ville inspirée
5. renforcer la capacité d'agir



Chacun des piliers se renforcera en s'appuyant et en complétant les autres piliers.

1. Fédérer et mutualiser

L'ambition de l'Initiative de la Francophonie pour des Villes durables est d'inviter l'ensemble des différents acteurs à prendre part à l'Initiative sans que cela ne les oblige à changer leurs propres activités. L'objectif est de mutualiser les visions, de se les approprier et de les traduire dans un programme d'actions concret, tout en incitant chacun à s'inspirer en retour des résultats du travail collégial.

2. Comprendre et partager pour des Villes inspirées en devenir

Préambule indispensable à l'action, la compréhension et le partage des expériences est nécessaire. Il s'agit en pratique d'être à même de dupliquer les expériences exemplaires tout en bénéficiant des leçons tirées des expériences non réussies. Les « pépites » doivent être partagées pour démultiplier les moyens d'action. Dans cet objectif, l'Initiative s'appuiera sur une ligne de conduite méthodologique qui permettra d'assurer la répliquabilité des bonnes pratiques. La capitalisation de l'ensemble des outils et actions identifiés permettra ainsi d'aboutir à un panel de solutions adaptées selon la taille et le contexte des Villes. Grâce à ce panel, les Villes auront des réponses pour l'ensemble des systèmes qui composent l'espace urbain ; une véritable approche systémique sera alors possible.

3. Mettre en oeuvre des programmes d'action à la carte

Afin d'aborder les problématiques selon cette approche systémique, l'Initiative demandera à chaque Ville partenaire de se doter d'un document de vision partagée abordant la totalité des thématiques de la Ville durable. Elaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs de la Ville et selon une même logique méthodologique, ce document permettra à chacun de se projeter dans le long terme tout en prenant en compte les problématiques d'aujourd'hui.

Les actions seront regroupées sous plusieurs thématiques :

- Ville à vivre ensemble
- Ville participative, citoyenne
- Ville coopérante
- Villes productrice
- Ville consommatrice
- Ville en mouvement
- Ville de services
- Ville à habiter
- Ville économe en ressource
- Ville sûre et saine

Cette approche originale permettra à chaque Ville partenaire de commencer à s'engager dans une démarche de changement global tout en commençant à travailler sur ses priorités. Il s'agit également d'éviter l'élaboration d'outils spécifiques pour chaque Ville sachant que l'objet est de favoriser la duplication d'expériences réussies.

4. Financer la ville inspirée : des opportunités de coopération à optimiser

Une des originalités de l'Initiative de la Francophonie pour des Villes durables est de fractionner les demandes de financement au plus près des préoccupations et des modalités de fonctionnement des bailleurs. Une telle approche est très pertinente car elle permettra de s'appuyer sur des mécanismes et des procédures existants sans attendre la mise en place d'un hypothétique (et peu probable) programme global à l'attention des Villes. L'approche par « bloc » permettra à chacun des bailleurs de pouvoir connaître l'effet de levier de son financement tout en restant dans son mandat et en étant sûr qu'il ne finance pas une action autre que celle inscrite dans son cahier des charges.

Une telle approche, à défaut de mobiliser plus de financement permettra d'utiliser au mieux les capacités disponibles actuellement et la mutualisation des méthodologies et expériences dans une logique de mesure, de quantification et de vérification. Il s'agit d'assurer la performance des actions mises en place et d'identifier les bénéficiaires associés.

5. Renforcer la capacité d'agir

Le renforcement de capacité à tous les niveaux est au cœur de l'Initiative afin de s'assurer du partage de la connaissance et de la pérennisation des actions à mettre en place. La démarche pédagogique s'articule selon trois axes complémentaires :

- un axe « Comprendre » visant à mobiliser et à inviter à l'action
- un axe « Identifier et s'approprier les outils » de la méthodologie systémique
- un axe « Renforcer la capacité d'agir » pour mener les projets à leur terme



Une organisation participative et mobilisatrice

Un chef d'orchestre, des musiciens comme autant de solistes

Pour être en position de fédérer et de dépasser les possibles centres d'intérêts divergents, l'Initiative se doit d'être collaborative et participative. L'Initiative a vocation à être un Chef d'Orchestre afin que chaque musicien s'inscrive dans une partition partagée et puisse révéler ses talents de soliste.



Comité de pilotage et secrétariat de l'Initiative

Le rôle de ce Comité est stratégique car il doit être à la fois le garant de la vision politique de l'Initiative tout en s'assurant de sa mise en œuvre opérationnelle conformément à son cahier des charges. Il doit également permettre de fédérer les différents acteurs autour d'un projet commun au-delà des initiatives que certains d'entre eux pourraient déjà être en train de mettre en place sur des activités sectorielles.

Dans cette perspective, l'Initiative de la Francophonie pour des Villes durables ne doit pas être vue comme un possible concurrent mais comme un intégrateur pour que chacun puisse mettre en commun son patrimoine méthodologique, ses meilleures pratiques, ses outils et ses modalités d'accompagnement. Chacun conservant par ailleurs sa totale liberté de décisions et d'actions.

Pour s'assurer de la plus large participation, devenir partenaire de l'Initiative se ferait sur invitation et serait gratuite (à minima dans un premier temps). Chaque partenaire disposant d'un siège et d'une voix au Comité de Pilotage.

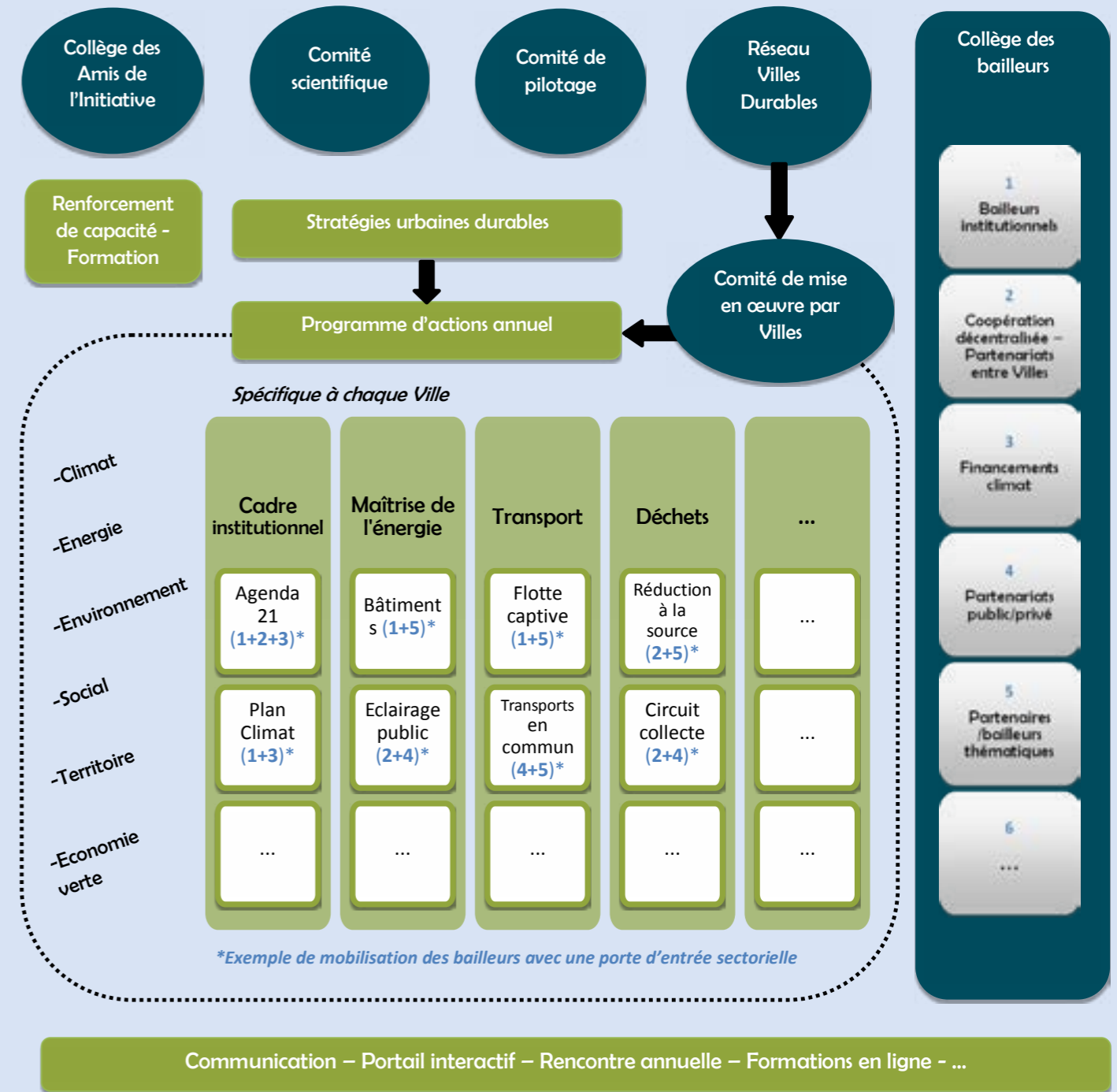
Le secrétariat de l'Initiative sera financé sur la base de contributions volontaires de partenaires. Les contributions des membres pourront être financières, techniques, humaines ou en nature.

Des collèges pour renforcer les alliances

Sans présager du format final, l'objectif est de donner une « identité » aux partenaires de l'Initiative. Seront regroupés dans des Collèges spécifiques tous les Partenaires membres du Comité de Pilotage. Il pourra s'agir de représentants des secteurs privés ou publics :

- Organisations internationales
- Entreprises ou réseaux d'entreprises
- Universités ou réseaux d'universités
- Associations représentant la société civile
- ...

Les Villes partenaires qui auront signé la Charte « Les Villes s'engagent » participeront au Collège réservé aux Gouvernements locaux. Ce dernier rassemblera les maires et des personnalités connues et reconnues nommées par les Villes.



Un exemple d'action concrète :

Une formation africaine pour les professionnels du secteur de la construction et du bâtiment, de l'aménagement et de la gestion urbaine

Dans le cadre de l'Initiative de la Francophonie pour des Villes Durables, l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) en partenariat avec l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) et ENERGIES 2050 ont créés et mis en place -avec le soutien de plusieurs partenaires institutionnels- un module de formation à l'attention des professionnels africains des secteurs de l'environnement construit.

Cette formation est unique en son genre par son approche systémique et son ancrage dans les problématiques actuelles rencontrées par les Villes africaines. Elle a pour objectif de développer une bonne maîtrise des défis à relever ainsi que les stratégies et actions à mettre en œuvre pour construire ou rénover des bâtiments, des infrastructures et aménagements urbains et, d'une manière générale, des Villes répondant aux exigences d'aujourd'hui et de demain dans la perspective de la transition énergétique.

Il s'agit d'inviter chacun des participants à modifier ses pratiques professionnelles en prenant en compte les opportunités d'actions qu'offre la transition énergétique que ce soit en terme de sobriété énergétique, d'efficacité énergétique ou d'intégration d'énergies et de ressources renouvelables. L'objectif est également de transmettre les stratégies, les outils, les techniques et les méthodes d'intégration de ces enjeux afin que chacun puisse agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie dans la mise en œuvre d'un mieux vivre ensemble dans un environnement durable.

Un programme pédagogique basé sur une approche systémique de l'environnement construit

Le déroulé pédagogique est structuré autour des 3 axes pédagogiques suivants : « Comprendre », « Identifier et s'appropriier les outils » et « Renforcer la capacité d'agir ». Les modules sont organisés de manière complémentaire :

- Module 1 - Climat, Energie et transition énergétique
- Module 2 - Enjeux et défis des territoires face à la transition énergétique
- Module 3 - Energies renouvelables et Efficacité énergétique
- Module 4 - Construction et bâtiment
- Module 5 - Transport et mobilité
- Module 6 - Gestion de la ville

La démarche systémique permet d'appréhender dans sa globalité la diversité des composantes à prendre en compte dès lors qu'il s'agit de concevoir, réaliser et gérer des établissements humains durables (construction, urbanisme, architecture, aspects sociaux et comportementaux).

Des apports pédagogiques et des projets tuteurés concrets pour mettre en œuvre les possibles

La formation s'articule sur une période de 4 mois autour de deux sessions présentiels d'une semaine chacune et de deux phases préparatoires placées en amont des sessions. Chaque participant de la formation est invité à proposer un projet d'application concret qui est complété au fur et à mesure de la formation et plus particulièrement entre les deux sessions présentiels. Ce projet doit être au cœur d'une problématique réelle auquel le participant est confronté. Ces projets individuels représentent une véritable opportunité d'intégrer la prise en compte de la transition énergétique dans un problème concret au plus près des préoccupations professionnelles de chaque participant.

A ce jour, plus d'une trentaine de projets ont été réalisés par les participants.



Des sessions régionales et nationales pour démultiplier les opportunités d'agir et des modules de formation initiales à venir

Cette formation se décline en sessions régionales et en sessions nationales. La première session régionale s'est déroulée à Lomé entre novembre 2012 et mars 2013 et a rassemblé 18 professionnels de 8 pays francophones sub sahariens. La deuxième session a été organisée entre octobre 2013 et mars 2014 et a rassemblé 18 professionnels de 9 pays. La troisième session commencera en octobre 2014 toujours dans les locaux de l'EAMAU à Lomé au Togo.

L'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) apporte un soutien régulier et ONU-Habitat est associé, depuis la deuxième session régionale, à la mise en œuvre pédagogique.



Les deux premières sessions nationales ont été organisées en mai 2012 au Togo et en septembre 2012 au Burundi. Plusieurs sessions nationales seront organisées à partir de 2014.

Des modules spécifiques sur la transition énergétique vont également être mis en place à partir d'octobre 2014 par l'IFDD et ENERGIES 2050 dans les 5 années d'enseignements initiaux de l'EAMAU.

Des partenaires engagés

La formation africaine des professionnels du secteur de l'aménagement urbain, de la construction et du bâtiment est une initiative de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD).

Les partenaires pour la mise en œuvre sont l'IFDD et les représentations régionales de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU) et ENERGIES 2050.

L'association ENERGIES 2050 est le responsable pédagogique de cette formation et en assure la coordination pédagogique.

Présentation de l'EAMAU

L'EAMAU est une Institution inter-africaine d'enseignement supérieur, de recherche et d'expertise, créée en 1975 et dont le siège est à Lomé au Togo. Quatorze pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre siègent au Conseil d'Administration, jetant un pont entre les zones UEMOA et CEMAC :

- Pour l'Afrique de l'Ouest, zone UEMOA : BENIN, BURKINA FASO, COTE D'IVOIRE, GUINEE BISSAU, MALI, NIGER, SENEGAL et TOGO.
- Pour l'Afrique centrale, zone CEMAC : CAMEROUN, CENTRAFRIQUE, CONGO, GABON, GUINEE EQUATORIALE et TCHAD.

L'EAMAU a pour missions la formation, la recherche et l'expertise dans les sciences et techniques de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de la gestion de l'environnement urbain, de l'amélioration du cadre de vie ainsi que dans les domaines artistiques en rapport avec le développement urbain.



Les Fondateurs de l'Initiative



L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle compte à ce jour cinquante-quatre États et gouvernements membres, trois États associés et vingt États observateurs. Présente sur les cinq continents, elle représente près du tiers des États membres de l'Organisation des Nations unies.

L'OIF apporte à ses États membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de coopération multilatérale, conformément aux grandes missions tracées par le Sommet de la Francophonie :

- promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
- promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
- appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
- développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

54 États et gouvernements membres :

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Royaume de Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Cap-Vert • République centrafricaine • Communauté française de Belgique • Comores • Congo • République démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • Ex-République yougoslave de Macédoine • France • Gabon • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Principauté de Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam

20 États observateurs :

Autriche • Bosnie Herzégovine • Croatie • Émirats Arabes Unis • Estonie • Géorgie • Hongrie • Lettonie • Lituanie • Monténégro • Mozambique • Pologne • République dominicaine • République tchèque • Serbie • Slovaquie • Slovénie • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

3 États associés :

Chypre • Ghana • Qatar

www.francophonie.org



L'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), organe subsidiaire de l'OIF, est né en 1988 de la volonté des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones de conduire une action concertée visant le développement du secteur de l'énergie dans les pays membres. En 1996 cette action a été élargie à l'Environnement.

Basé à Québec, l'Institut a aujourd'hui pour mission de contribuer au renforcement des capacités nationales et au développement de partenariats dans les domaines de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable.

Meilleure gestion et utilisation des ressources énergétiques, intégration de l'environnement dans les politiques nationales dans une perspective durable et équitable, tels sont les buts des interventions spécifiques de l'IFDD – formation, information, actions de terrain et concertation – menées en synergie avec les autres programmes de l'OIF et notamment ceux issus du chantier « Développement et solidarité ».

La programmation mise en œuvre par l'équipe des collaborateurs de l'IFDD s'exprime dans 6 projets qui fondent ses activités.

Appui aux politiques et concertation pour le développement durable en énergie et environnement :

- Politiques énergétiques
- Politiques environnementales et mise en œuvre des conventions
- Information et prospective pour le développement durable

Maîtrise des outils du développement durable en énergie et environnement :

- Maîtrise de l'énergie
- Technologies et mécanismes d'accès à l'énergie
- Maîtrise des instruments de gestion de l'environnement

www.ifdd.francophonie.org



ENERGIES 2050 est une organisation non gouvernementale française sans but lucratif qui intervient en France et à l'étranger sur les questions associées au développement durable, au changement climatique, aux défis environnementaux et énergétiques. L'association est engagée dans la mise en œuvre de la Grande Transition, qu'il s'agisse de la transition énergétique ou de la mise en mouvement d'une société plus humaine, plurielle et solidaire, porteuse de paix et respectueuse des biens communs de l'humanité. ENERGIES 2050 plaide pour une implication de l'ensemble des citoyens du monde dans la mise en place d'un nouveau modèle de développement partagé, à imaginer collectivement.

Les recherches et actions d'ENERGIES 2050 s'inscrivent simultanément au niveau local, point d'ancrage de toute mise en œuvre et laboratoire des actions à élaborer, et au niveau global car il s'agit de partager et de dupliquer les expériences exemplaires tout en bénéficiant des leçons tirées des expériences non réussies. Ces recherches concernent :

- l'éco-développement et le développement durable ;
- les politiques climatiques (atténuation, adaptation et résilience), environnementales et énergétiques ;
- la transition énergétique (la sobriété et l'efficacité énergétique et le développement des sources d'énergies renouvelables) ;
- le tourisme responsable ;
- le bâtiment et le secteur de la construction ;
- les défis et les opportunités d'agir des territoires ruraux et urbains ;
- les villes durables ;
- les ressources naturelles et les biens communs de l'humanité ;
- l'économie de l'écologie et de l'environnement ;
- les dynamiques entrepreneuriales responsables et la performance des entreprises ;
- les stratégies de développement bas carbone ;
- le genre ;
- l'éducation à l'environnement ;
- les dynamiques sociales ;
- les changements de comportement et l'action citoyenne.

ENERGIES 2050 fédère des membres et experts d'une cinquantaine de pays.

www.energies2050.org



Photographies : Stéphane POUFFARY - Philippine WATERKEYN - ENERGIES 2050

INITIATIVE DE LA FRANCOPHONIE POUR DES VILLES DURABLES

**Une approche systémique de la Ville pour
des stratégies urbaines
durables**

**Pour nous rejoindre ou
pour en savoir plus,
vous pouvez nous contacter :**

Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD)

Monsieur Jean-Pierre Ndoutoum
Spécialiste de programme, Politiques de l'énergie -
Maîtrise de l'énergie - Accès à l'énergie
56, rue Saint-Pierre
3ème étage
Québec (Québec) G1K 4A1
Canada

Téléphone : (1-418) 692-5727 Poste 236

Courriel : jean-pierre.ndoutoum@francophonie.org

ENERGIES 2050

Monsieur Stéphane Pouffary
Fondateur et Président d'Honneur

688 Chemin du Plan
06410 Biot
France

Portable : +33-(0)6-80-31-91-89

Courriel : stephane.pouffary@energies2050.org